

**Rapport final du Conseil communal au sujet du postulat n° 163 (2016-2021)
de Mmes Anne-Elisabeth Cattaneo-Python et Gisela Kilde (Le Centre/PVL)
demandant d'étudier les effets de la pandémie de covid-19 sur les droits de l'enfant
dans les domaines de la santé, de la communauté, de l'éducation,
de l'économie et des loisirs**

En séance du 11 janvier 2021, le Conseil général transmettait au Conseil communal le postulat n° 163 de Mmes A.-E. Cattaneo-Python et G. Kilde lui demandant d'étudier les effets de la pandémie de covid-19 sur les droits de l'enfant dans les domaines de la santé, de la communauté, de l'éducation, de l'économie et des loisirs.

Résumé du postulat

Par ce postulat, il est demandé au Conseil communal de mener une enquête relative aux effets de la pandémie sur les droits de l'enfant dans les domaines de la santé, de la communauté, de l'éducation, de l'économie et des loisirs et d'envisager toutes les mesures nécessaires à cet égard.

Il est de plus demandé de mettre en place des mesures pendant la période d'urgence, de catastrophe ou de confinement pour garantir que les enfants aient accès à une nourriture saine pendant la période d'urgence, une communication et un accès à l'information adaptés aux enfants et aux jeunes, de leur donner la possibilité de faire entendre leurs points de vue et en tenir compte dans les processus décisionnels relatifs à la pandémie, et d'assurer un soutien financier pour garantir la survie des organisations et des initiatives privées dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse.

Réponse du Conseil communal

Le présent postulat a été déposé en été 2020, durant une phase aiguë de gestion de crise liée au covid. La réponse intervient plus de deux ans après son dépôt et développe de ce fait une vision rétrospective de ce qui a été mis en place.

Il convient de relever que tous les Services de la Ville ont été largement mobilisés depuis l'apparition de cette crise. Depuis le début de cette année 2022, la crise liée à la guerre en Ukraine et la crise énergétique sont venues se superposer à celle du covid.

Il est également à noter que la marge de manœuvre des villes a été considérablement réduite durant cette période d'état d'urgence durant laquelle le Conseil fédéral et les cantons ont pris la main sur la gestion de la crise.

Effets de la pandémie sur le droit des enfants

De nombreuses études et enquêtes ont été réalisées sur les effets de la pandémie sur les enfants et les jeunes et les conséquences sur leurs droits. Ci-dessous, plusieurs études ou articles de presse, fournis par le Bureau de promotion des enfants et des jeunes (BPEJ), sont listés (non-exhaustif):

- Un [article](#) des **Nations unies**: *Child rights and the 2030 Agenda for Sustainable Development in the context of the covid-19 pandemic*
- Un [communiqué de presse](#) de l'**OFS**: *Pandémie de covid-19: les conditions de vie des jeunes et des personnes à bas revenu se détériorent*
- Un [communiqué de presse](#) de l'**OFS**: *Plus d'un étudiant sur deux déclare rencontrer des difficultés dans ses études et un sur dix envisage de les abandonner*
- Un [rapport](#) de **Pro Juventute**: *Impacts de la pandémie de covid-19 sur les enfants, les jeunes et leurs familles en Suisse*
- Une [étude](#) de la maison d'édition de l'**Université de Hildesheim**: *Erfahrungen und Perspektiven von jungen Menschen während der Corona-Maßnahmen*
- Un [article](#) de la **Revue médicale suisse**: *Impact de la pandémie de covid-19 sur les troubles psychiques des adolescents et jeunes adultes*
- Un [article](#) de la **Ville de Genève**: *31^{ème} anniversaire des Droits de l'enfant: les enfants victimes de la crise sociale*

Médias:

- Un [article](#) de la **RTS**: *Confinement: les jeunes de 2020, une génération sacrifiée?*
- Un [article](#) sur le site de la **RTS**: *Le semi-confinement a accentué les inégalités à l'école, selon une étude*
- Un [article](#) sur le site **fm1today**: *"Das Problem ist gross" – Die Jugend verfällt in eine Corona-Depression*
- Un [article](#) sur le site de la **RTS**: *La pandémie affecte lourdement le moral des élèves*
- Une [lettre](#) au Conseil fédéral reprise sur le site de la **SRF**: *Junge fordern mehr Mitsprache in der Krise*
- Un [article](#) de la **Liberté**: *Le virus pèse sur le moral des jeunes Fribourgeois*
- Un [article](#) sur le site **Fr·app**: *Centres d'animation: "Occuper les jeunes est essentiel"*
- Un [article](#) de la **Liberté**: *L'Etat au chevet des jeunes*
- Un [article](#) de la **Liberté**: *Dix mesures urgentes en faveur de la jeunesse*
- Un [article](#) de la **Gruyère**: *Les 18-25 ans partagent constats et propositions*

Les études sont univoques. Les conséquences dans les domaines de la santé, de la communauté, de l'éducation, de l'économie, des loisirs et de la cohésion sociale ont été importantes. Tout comme celles sur le respect des droits des enfants. Il conviendra d'en tirer des leçons dans la gestion future de ce type de crise.

De plus, le Bureau de promotion des enfants et des jeunes (BPEJ), dans le cadre du Plan de soutien jeunesse, a mené récemment une consultation auprès de la jeunesse qui vise à recueillir leurs demandes pour la période post-covid. Cela permettra d'offrir un aperçu des besoins du terrain. Dès que les résultats seront publiés, la Ville va pouvoir les prendre en compte pour ses futures actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

Mesures mises en place pendant la période d'urgence

Afin de garantir le respect des droits des enfants dans les domaines cités dans le postulat, durant la période de crise sanitaire, la Ville de Fribourg a :

- activé son organe communal de conduite en cas de catastrophe (ORCOG), ce qui a permis d'avoir une vision globale des tâches à effectuer, de prendre des décisions rapidement et d'octroyer des soutiens financiers d'urgence (associations, acteurs culturels, projets particuliers,...);
- mis en place un service d'interprétariat téléphonique pour les professionnel-le-s du milieu scolaire, ainsi qu'un projet interdisciplinaire pour soutenir les familles les plus vulnérables (cf. rapport final au postulat n° 148);
- mis en place des enseignements à distance, dans la mesure du possible, pour les activités extrascolaires (sport et culture) (cf. rapport final au postulat n° 148);
- maintenu les contacts entre les psychologues scolaires et les familles à distance (cf. rapport final au postulat n°148);
- dispensé les parents des frais liés aux accueils extrascolaires, les structures n'étant ouvertes que pour l'accueil d'urgence (cf. rapport final au postulat n° 148);
- soutenu l'action "Partage" de l'Association REPER qui consistait à distribuer de manière hebdomadaire des sacs de nourriture à la population;
- transmis les informations au sujet de la crise sanitaire en plusieurs langues sur son site internet;
- mis en place des activités estivales gratuites pour les jeunes alors que la plupart des autres offres avaient été annulées;
- mis en place des Conseils de jeunes informels au Schoenberg et au Jura-Torry-Miséricorde pour encourager la participation citoyenne et l'engagement pour son quartier;
- finalisé la stratégie "Grandir en ville de Fribourg", ce qui renforcera le soutien dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse.

Le rapport final au postulat n°148 fournit les détails des conséquences et des solutions trouvées par la Ville de Fribourg pour faire face à la pandémie de covid-19 dans son ensemble.

Il est à relever également qu'au niveau structurel, depuis le 1^{er} janvier 2022, la Ville de Fribourg dispose d'un Service de l'enfance, des écoles et de la cohésion sociale, résultat du regroupement du Service des écoles et du Secteur de la cohésion sociale. Depuis de nombreuses années, le Service des écoles offre des prestations dans toute une série de domaines qui dépassent le seul cadre scolaire. Ce regroupement et ce nouveau nom sont plus clairs, pour les bénéficiaires et les citoyennes et citoyens. Cela offrira aussi de nouvelles opportunités pour le domaine enfance et jeunesse.

Conclusion

Un bon nombre d'études traitant des effets de la pandémie de covid-19 sur les droits de l'enfant dans les domaines de la santé, de la communauté, de l'éducation, de l'économie et des loisirs ont été réalisées et publiées. La Ville de Fribourg en a pris connaissance et a agi en conséquence, selon ses possibilités, et surtout en complément de l'offre existante. Compte tenu de ce qui précède, une étude supplémentaire pour la Ville de Fribourg ne paraît pas nécessaire.

Néanmoins, il est vrai que plus de deux ans après le début de la crise sanitaire, les conséquences sur la jeunesse se font toujours ressentir (décrochage scolaire, santé mentale, etc.). En complément de ce que l'Etat de Fribourg met en place, via par exemple sa [Plateforme Jeunes](#) ou son [Service de la Santé publique](#) (santé mentale), la Ville de Fribourg, via son nouveau Service de l'enfance, des écoles et de la cohésion sociale, renforce le domaine de l'enfance et de la jeunesse et met ou mettra en place les nombreuses mesures décrites dans la stratégie "[Grandir en ville de Fribourg](#)".

Le postulat n° 163 est ainsi liquidé.